Les faits Papillon

www.mouans-sartoux.net

Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux

n° 48 novembre-décembre 2022

Énergie
La facture va être salée

Soutien
Mobilisation pour les loups de Mouans

Participez !
Aux arbres citoyens

Les Faits Papillon - le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux
n°48 novembre-décembre 2022

UKRAINE

La naissance de Nazarii, premier bébé ukrainien « mouansois »

Nazarii est né le 18 octobre dernier, à la maternité de l'hôpital de Grasse. Le bébé et la maman se portent bien, selon l'expression consacrée.
Nazarii n'est cependant pas un nouveau-né comme les autres : sa maman, Ludmyla (qu'on peut aussi appeler Lucia), est Ukranienne. Originaire de Kiev, elle a quitté son pays en mars dernier, au tout début de l'invasion par les forces armées russes.
Ludmyla a été accueillie, elle et ses deux enfants, Yehor (9 ans) et Zlata (6 ans) par Vanessa et Gilles, quartier des Calades.
Le couple mouansois a aussi ouvert ses portes à la belle-sœur de Ludmyla et sa petite Varvara, âgée de 3 ans.
Leurs époux respectifs sont restés en Ukraine, sur le front. Des nouvelles leur parviennent régulièrement via les réseaux sociaux.
Vanessa et Gilles ont aménagé leur rez-de-chaussée de villa pour recevoir leurs hôtes ukrainiens dans les meilleures conditions.
« *La cohabitation se passe très bien,* confie Vanessa, *ils sont quasi autonomes, aussi bien à la maison que dans leur quotidien, en ville, grâce aux équipements de proximité de la commune (médiathèque, gare, mairie, commerces, etc.)*
Les enfants sont scolarisés à l'école l'Orée du Bois et les mamans ont suivi les cours FLE (Français Langue Étrangère) avec beaucoup d'assiduité. Leurs progrès en Français sont notables.»
Le retour en Ukraine était prévu d'ici au mois de décembre pour Ludmila et les siens mais les conditions ne sont, tant s'en faut, pas idéales à Kiev (coupures d'électricité et d'eau, froid hivernal, bombardements fréquents, menace nucléaire...)
Le retour au pays se fera le temps voulu mais à vrai dire, Vanessa et Gilles ne sont pas pressés qu'ils partent. « *Des liens se sont créés, c'est sûr,* dit Vanessa, *on s'est attachés les uns aux autres, une vraie relation s'est tissée. Gilles apprend à lire aux enfants, on partage des moments le week-end. Et ça ne s'arrêtera pas là, même après leur départ...*»

Sommaire

- 2	A la Une	Ukraine: la naissance de Nazarii
- 3	L'édito de Pierre Aschieri	L'actualité commentée par le maire de Mouans-Sartoux
- 4	A l'honneur	Mouans-Sartoux récompensée au Forum Global
- 5 & 6	Développement durable	Label Région Sud / la conférence de Rob Hopkins
- 7	S'informer pour mieux manger	Conférences et ateliers
- 8	Environnement	La pollution lumineuse en question.
-9	Mobilité	L'association Choisir le Vélo s'installe à la Laiterie.
- 10 & 11	Social	L'emploi des plus de 50 ans / la bonne santé du CCAS.
- 12 & 13	Déchets	Le tri sélectif : du mieux mais encore trop de volumes.
- 14 & 15	Vie municipale	...Les médailles du travail / La parole aux élus / Conseil municipal..
- 16	Harkis	Hommage et souvenirs.
- 17	Santé	Ouverture de la Maison des Soins le 1er décembre ..
- 18 & 19	Soutien	Mobilisation pour sauver les loups d'Avaloup.
- 20	Participez	Aux arbres citoyens !
- 21	Sobriété Energétique	Nos préconisations pour économiser l'énergie
- 22 & 23	Engagé !	Luc Deneire, chercheur mouansois, entre en rébellion
- 24	Sécurité	Mise en place de la télé-alerte Gedicom
- 25	Numérique	Le site internet de la ville fait peau neuve
- 26 à 30	Manifestations	Retour sur le Festival du Livre, RE-PLAY, la fête de la science.

(Photo de couverture : Jade, jeune lectrice assise au rond-point des enfants lors du festival du livre de Mouans-Sartoux, en octobre dernier.)

L'édito du maire

Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

L'envolée des prix de l'énergie plonge une grande partie des communes dans une situation financière inextricable. Les dépenses liées à la consommation d'énergie pourraient être multipliées par 5 voire par 10 !
Dans ces conditions les factures seront impossibles à honorer !
Ce n'est financièrement pas soutenable ! Il n'existe quasiment plus de levier sur la fiscalité locale, la seule recette potentiellement ajustable reste la taxe foncière. Espérer compenser intégralement l'augmentation du coût de l'énergie en ajustant le taux de la taxe foncière serait déraisonnable et inéquitable car seule une partie de la population est concernée par cet impôt.
Il est bien évidemment envisagé de faire des économies en réduisant drastiquement la consommation d'énergie mais avec une réduction même de moitié, le prix à payer reste encore inaccessible compte tenu de l'ampleur de l'augmentation. Et il y a déjà bien longtemps qu'à Mouans-Sartoux la sobriété énergétique est au cœur de l'action municipale, que cela soit, par exemple, au niveau de l'isolation des bâtiments ou de l'extinction de l'éclairage nocturne qui se pratique depuis plus de vingt ans maintenant sur la commune. Même si les marges de manœuvres sont réduites, il nous faudra encore aller plus loin. Aller plus loin dans les économies d'énergie en réduisant la température dans les bâtiments publics, en sensibilisant encore plus chacun d'entre nous aux petits gestes du quotidien qui comptent tout en développant toujours plus l'auto-production d'énergie.

« Face à l'adversité, plongé dans la crise, c'est là qu'émergent souvent les idées les plus innovantes et audacieuses. »

Nous voilà confrontés à un nouveau défi où convergent, cette fois-ci, des contraintes financières très fortes et les enjeux environnementaux. On l'a vu dans les mois précédents, lorsqu'il s'est agi d'affronter la pandémie ou d'accueillir les réfugiés ukrainiens, les communes ont fait preuve de réactivité, d'adaptation et d'agilité.
Peut être serait-il opportun que l'État se saisisse de cette situation pour redonner des marges financières aux communes qui engagent des politiques environnementales ambitieuses qui portent l'innovation et l'audace ?
Peut-être serait-il pertinent d'indexer désormais une dotation d'État sur la démarche environnementale globale de la collectivité, que les politiques courageuses en faveur de la transition écologique et énergétique soient reconnues et accompagnées financièrement.
Face à l'adversité, plongé dans la crise, c'est là qu'émergent souvent les idées les plus innovantes et audacieuses, saisissons nous de ce moment pour engager des solutions en rupture avec les schémas traditionnels. Cette rupture doit s'opérer avant tout et surtout dans les consciences de nos décideurs.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

Les Faits Papillon - le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux
n°48 novembre-décembre 2022

A L'HONNEUR

Mouans-Sartoux récompensée au Forum Global mondial de Rio de Janeiro !

Mouans-Sartoux une nouvelle fois récompensée au niveau mondial, aux côtés de mégalopoles comme New-York, Los Angeles, Vancouver, Addis Ababa (Ethiopie), Melbourne (Australie), Mexico City, Barcelone, Londres et bien d'autres !
Mouans-Sartoux est lauréat de l'une des 3 mentions spéciales dans la catégorie Gouvernance de la cérémonie des "Milan Pact Awards 2022" à Rio de Janeiro lors du 8e Forum Global du Pacte de Milan.
La nouvelle édition des Milan Pact Awards 2022 a remporté un succès considérable en termes de participation des villes, avec 251 pratiques partagées par 133 villes.
La ville de Mouans-Sartoux y a obtenu une mention spéciale.
Avec plus de 250 pratiques recueillies par le secrétariat du MUFPP d'avril à juin 2022, cette 6e édition des Milan Pact Awards s'avère être l'une des plus fournies en termes de participation, montrant clairement, une fois de plus, l'importance croissante des politiques alimentaires dans les agendas des maires.

Plus de 60 villes ont présenté une pratique pour la première fois, ce qui montre qu'année après année, tous les membres du MUFPP ressentent de plus en plus le besoin de partager leurs expériences et leurs défis avec le réseau.
La ville de Mouans-Sartoux fait partie du Milan URBAN FOOD POLICY PACT (MUFPP) depuis 2018. Après avoir été finaliste dès 2019, Mouans-Sartoux a décidé de candidater en présentant le projet « Une ville qui sème », soulignant clairement son engagement actif vers la diffusion et le partage de son savoir-faire en matière de politique alimentaire durable., de cantine 100% bio de ferme municipale et de changement des pratiques alimentaire durables des habitants.

Un engagement politique
« Nous, petite ville de 10 000 habitants, sommes très fiers de recevoir ce prix de la part du Pacte de Milan. Cela montre que la transition alimentaire n'est pas seulement une affaire de grandes métropoles mais qu'elle doit être déployée à tous les niveaux, par toutes les collectivités, qu'elles soient rurales ou urbaines, grandes ou petites. Ce n'est pas une question d'échelle mais d'engagement politique. Avec ses cantines scolaires 100% bio, sa ferme municipale, un service municipal dédié, Mouans-Sartoux s'est très tôt positionnée comme un laboratoire d'innovation des politiques alimentaires locales. Notre ville est aujourd'hui reconnue pour son effort à partager son savoir-faire avec de nombreux autres territoires, ce qui, il va sans dire, nous permet aussi d'apprendre et de grandir beaucoup. Parce que nous croyons que les villes sont les moteurs de la transition vers des systèmes alimentaires durables, soyons ambitieux et continuons à construire un mouvement fort de villes engagées pour la souveraineté et la démocratie alimentaires ! », exhorte Gilles Pérole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux.

Au total, 24 villes ont été récompensées lors de la cérémonie pour leurs actions innovantes et efficaces en matière de politique alimentaire.
Le rôle clé du comité d'évaluation, composé d'experts du monde entier qui, au fil des ans, ont collaboré à différents projets avec le Pacte alimentaire urbain de Milan, était de relier les stratégies et les engagements des villes en matière de transformation du système alimentaire.
Les organisations qui ont contribué à cette édition avec leur grande expertise sont les suivantes : Ville de Milan (fondateur et co-président), Fondation Cariplo (Fondateur et Co-Président), Université du Cap, Université de la ville de New York, Fondation EAT, EIT Food, Commission européenne, FAO, GAIN, Institut d'innovation urbaine de Guangzhou, Agence italienne pour la coopération au développement, Université nationale de Rosario, Université de technologie et de design de Singapour, le prix Earthshot, Chaire UNESCO sur les systèmes alimentaires mondiaux, l'OMS, la Banque mondiale, le Forum économique mondial, le Programme alimentaire mondial et l'Union mondiale des marchés de gros.

Les prix du Pacte de Milan donnent un aperçu des efforts déployés par les villes du monde entier pour modifier leurs systèmes alimentaires afin de les rendre plus durables et plus sains, tout en atténuant les effets du changement climatique qui affecte l'ensemble du système alimentaire, de la production à la distribution et à la consommation.
250 villes du monde entier ont décidé de rejoindre le Pacte de Milan afin de modifier leur contexte local et de promouvoir une plus grande équité, la santé et l'accès à une alimentation sûre et nutritive. C'est l'effort que doivent fournir les décideurs politiques pour atteindre l'Agenda 2030 des Nations Unies.
Le Milan URBAN FOOD POLICY PACT a pour but de « développer des systèmes alimentaires durables qui sont inclusifs, résilients, sûrs et diversifiés, pour fournir une alimentation saine et abordable à toutes les personnes dans un cadre basé sur les droits de l'homme, qui minimise le gaspillage et préserve la biodiversité en atténuant les impacts du changement climatique.» Son objectif principal est de soutenir les villes qui souhaitent développer des systèmes alimentaires urbains plus durables en encourageant la coopération et l'échange de bonnes pratiques.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mouans-Sartoux, seule ville en Région Sud labélisée « Territoires durable » niveau 4

La ville de Mouans-Sartoux a été labélisée «Territoire Durable - Une Cop d'avance», fin octobre à Marseille. Un titre obtenu grâce, notamment, à ses cantines 100% bio, sa régie municipale agricole, son projet alimentaire durable, l'auto-production d'énergie (panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics), la nature en ville, la mobilité durable, le PLU participatif ainsi que pour la participation et la sensibilisation des habitants au développement durable.
Notre commune est la seule de la Région Sud à avoir décroché le «niveau 4» qui est l'échelon le plus élevé (voir site de l'ARBE), ce qui est inédit !
https://www.arbe-regionsud.org/

Le restaurant pédagogique *Le Mesclun* inaugure ses jardins en permaculture

Ce potager de 600 m², un tiers sur l'espace communal et deux tiers prêtés par la société SHEDLINE, vont produire des légumes et des fruits qui seront servis au restaurant.
L'option de la permaculture retenue par l'équipe de jardinage du CEP implique d'associer aux cultures légumières et de saison des « cultures de la permanence ».
C'est la raison pour laquelle l'inauguration a été l'occasion donnée à tous les partenaires du CEP de planter des arbres fruitiers : jujubier, abricotier, poirier, vigne, citronnier, combava, olivier, amandier...
La commune de Mouans-Sartoux soutient cette démarche attentive à la biodiversité et favorable à une alimentation saine et de proximité dans le cadre de son projet « Le citoyen nourrit la ville ».
Si d'autres entreprises mouansoises souhaitent développer une telle démarche, avec leurs salariés notamment, et sur des espaces cultivables qui entourent leurs installations, ils peuvent contacter La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (mead@mouans-sartoux.net)

Le restaurant pédagogique « le MESCLUN » accueille tout public le midi et les jours ouvrables en dehors des vacances scolaires. Contact : 04 92 98 85 94.

Les Faits Papillon - le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux
n°48 novembre-décembre 2022

ALIMENTATION DURABLE

Le 26 septembre dernier, Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition, est intervenu, dans le cadre d'une conférence grand public et en ouverture du forum « A table ! », pour aborder le thème de l'urgence de la transition alimentaire devant environ 400 participants. Son message : les citoyens et les collectivités locales, moteurs de la transition alimentaire, doivent poursuivre et amplifier leur engagement pour que celle-ci soit choisie et non contrainte. A ce titre, il faut s'autoriser à libérer son imagination pour inventer de nouvelles solutions innovantes, dessiner et construire un futur commun désirable : pas de « grand soir » en perspective, mais au contraire beaucoup de petites initiatives collectives à l'échelle locale qui redonnent du sens au vivre ensemble. C'est le cas par exemple de nombreux projets de transition menés sur le territoire, comme le projet de potagers collectifs auto-gérés « Le citoyen nourrit la ville » dont Rob Hopkins a pu rencontrer de nombreux participants avant sa conférence autour d'un apéritif convivial !

Lancement réussi d'« A table ! » le forum des politiques alimentaires

Du 26 au 28 septembre dernier, Mouans-Sartoux a organisé la première édition d'« A table ! », un forum international dédié aux politiques alimentaires, qui a accueilli plus de 150 participants, dont des représentants des institutions européennes et des collectivités de tout le continent. Forte de sa philosophie « penser global, agir local, », et de sa position de pionnière en matière d'alimentation durable, la ville a souhaité proposer un évènement de réflexion et de débats, convaincue que les territoires doivent être soutenus à toutes les échelles de décision pour réussir une vraie transition alimentaire au bénéfice de la santé des citoyens et de la protection de la planète.

A ce titre, l'implication et l'engagement de l'Union européenne est d'autant plus important au vu du contexte géopolitique et économique actuel difficile à l'échelle du continent, ainsi que des objectifs de la Commission européenne, présentés dans sa Stratégie de la Ferme à la Fourchette, de réduire de 50 % l'utilisation des pesticides et d'atteindre 25 % de surfaces agricoles en bio d'ici à 2030. Au menu des échanges: le bio dans les cantines en Europe, la mobilisation du foncier agricole pour l'installation de porteurs de projet ou l'exception alimentaire dans le code des marchés publics pour permettre aux cantines de s'approvisionner plus facilement auprès de petits producteurs locaux…

Un programme riche ponctué par une visite de la ferme municipale de Haute Combe et un repas à la cantine de l'Orée du Bois unanimement appréciés !

Plus d'information :
- Stratégie de la ferme à la fourchette, Commission européenne : https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/de-la-ferme-a-la-table-comment-l-ue-veut-verdir-nos-assiettes/
- https://mead-mouans-sartoux.fr/a-table/

S'INFORMER POUR MIEUX MANGER

Conférence du Dr Denis Lairon sur le lien entre l'alimentation et la santé

L'alimentation bio a t-elle un réel impact sur notre santé ? Que disent les études scientifiques ?

Mercredi 30 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30, participez à une conférence-débat sur le lien entre l'alimentation et la santé, animée par le Docteur Denis Lairon.
Directeur de recherche émérite à l'INSERM, biochimiste et nutritionniste, Denis Lairon a participé à la plus grande étude au monde sur les consommateurs d'aliments bio, l'étude BioNutrinet, et collabore à un programme de l'ONU sur les systèmes alimentaires durables.
A travers sa conférence, Denis Lairon exposera les résultats de l'étude BioNutrinet et des dernières recherches scientifiques concernant les liens existant entre l'alimentation bio et la santé.
La conférence se déroulera au Château de Mouans-Sartoux, rue du château, à Mouans-Sartoux.

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, est organisée par la ville de Mouans-Sartoux, le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse et Agribio06 dans le cadre du projet FEADER Alimentation Durable en Entreprises.
Pour en savoir plus : mead@mouans-sartoux.net
tél. : 04 22 10 52 74

Festival AlimenTerre : Deux ciné-débats à Mouans-Sartoux

Mouans-Sartoux s'intègre au Festival Alimenterre ! Ce festival annuel qui a lieu du 15 octobre au 30 novembre met à l'honneur films et documentaires pour amener les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

C'est dans ce cadre que la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable organise le lundi 21 novembre, de 18 h 30 à 21 h, au cinéma la Strada, la projection du film *« Vert de Rage : Engrais Maudits »*, reportage d'investigation sur la filière des engrais phosphatés, où l'on suit du site de production au Maroc - où ils sont produits - à leur présence dans les pommes de terre en France -où ils sont retrouvés – leurs impacts sur les populations locales . Les enjeux de l'interdépendance des systèmes agricoles et alimentaires et des contaminations qui en découlent seront abordés autour d'une table ronde avec des intervenants locaux spécialistes en la matière puis avec le public présent.

En octobre dernier c'est le film *« La part des autres : l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable »* qui a été projeté gratuitement aux personnes du public et qui a servi de support à la discussion.
Tony AMATO, président de la Banque Alimentaire des Alpes Maritimes s'est mis autour de la table avec Rémy Giorgioni, responsable de l'épicerie sociale mouansoise et Marie-Sophie Subileau, vice-présidente de l'association mouansoise « Une soupe un sourire pour tous », qui livre des soupes chaudes et des produits de première nécessité aux plus démunis.

Le public a pu réagir et commenter les échanges aux côtés d'élus de la commune, concluant qu'une alimentation plus durable pour tous est possible, si chacun y contribue.

ENVIRONNEMENT

Pollution lumineuse : des commerçants mouansois s'engagent !

La sobriété énergétique est d'actualité, mais, depuis déjà 4 ans, un arrêté du 27 décembre 2018 régit les obligations des collectivités et des professionnels en matière de pollution lumineuse. La ville de Mouans-Sartoux, depuis 20 ans, pratique des extinctions de l'éclairage public des chemins périphériques de minuit à 6 h du matin, et, depuis 2 ans, une extinction de l'éclairage public du village de 2 h à 5 h.

Cette politique volontariste de sobriété énergétique et de protection de la biodiversité nocturne a valu à notre commune, en 2016, un label de « Ville étoilée », avec un niveau 2 étoiles. Ce label a été renouvelé en 2021.

200 professionnels invités à signer la charte

Mais la collectivité ne doit pas rester seule dans cette action. C'est la raison pour laquelle plus de 200 professionnels ont reçu une invitation à signer une « charte de lutte contre la pollution lumineuse » reprenant les principaux points de l'arrêté sus-mentionné.

Afin d'encourager les professionnels ayant signé cette charte, une petite cérémonie a été organisée le 15 octobre, en prélude au « Jour de la Nuit ».

Les professionnels présents ont reçu des mains du Maire un diplôme attestant leur engagement, ainsi qu'un macaron à apposer sur leur devanture, afin de le faire connaître.

Sur notre photo ci-contre, le maire et des élus, des représentants d'Azur Fragrances, de l'EHPAD Les Cheminots, du Crédit Mutuel, et de l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'environnement Nocturnes, habilitée à attribuer le label de « Ville étoilée »).

Eclairage public : ce que fait la ville

Avant d'inciter les commerçants mouansois à éteindre leurs enseignes lumineuses, la ville de Mouans-Sartoux a montré l'exemple en entamant une réflexion et, surtout, en mettant en pratique la diminution de l'éclairage public, secteur par secteur.

- Sur le boulevard ubrain qui traverse la commune du Nord ou Sud, l'intensité de l'éclairage public est réduite de 22 h 30 à 5 h 30.
- Sur les places du village, une lampadaire sur deux est éteint.
- L'éclairage public est éteint de 2 h à 5 h du matin dans le centre ville, de 0 h 30 à 5 h 30 sur les quartiers extérieurs.
- Dans le parc du château, l'éclairage de balisage est coupé à 22 h 30.

La Lune prise en photo le 15 octobre dernier, depuis le parc du château de Mouans-Sartoux, lors de la soirée « Jour de la Nuit »

MOBILITÉ

L'association « Choisir le vélo » s'installe à la Laiterie

Dans un nouveau local, à la laiterie, mis à disposition par la commune, l'association « Choisir le vélo » va poursuivre ses activités. Cette association, présente sur Mouans-Sartoux depuis de nombreuses années, s'est donnée pour mission de développer la pratique du vélo sur notre département.
Dans ce nouveau local, « Choisir le vélo » organise des ateliers participatifs tous les samedis matin de 10 h à 13 h et propose à ses adhérents de venir réparer leur vélo ou les vélos reçus en don, chaque dernier mercredi de chaque mois de 19 h à 21 h.

Quézaco un atelier participatif ?
Un lieu de partage et d'échanges de connaissances techniques et aussi un lieu de vente et de collecte de vélos d'occasion et de pièces détachées.

- Vous n'avez pas de vélo ?
- Vous avez un vélo qui traine dans le garage les pneus à plat ?
- Vous n'avez pas la place pour réparer votre vélo ?
- Vous n'avez pas les outils ?
- Vous ne savez pas comment vous y prendre mais vous êtes motivés pour apprendre ?

Avec l'appui d'autres participants qui seront là pour vous orienter et vous aider si besoin, venez partager un bon moment !
« Choisir le vélo » met à votre disposition les outils nécessaires à l'entretien et la réparation, les conseils des autres membres, bénévoles et salarié·e·s, des pièces d'occasion récupérées sur les vélos donnés à l'association

Vous pourrez également découvrir le vélo-cargo qui permet de transporter sans gros effort jusqu'à 100 kg de charge. Une excellente raison pour laisser la voiture au garage !

Vous avez l'appréhension de remonter sur un vélo, ou vous souhaitez apprendre à en faire, des moniteurs diplômés, vous accompagneront dans votre démarche.
Vous souhaitez que votre lieu de travail bénéficie d'une activité ou d'aménagement vélo, Choisir Le Vélo vous guide étape par étape.
Vous êtes un utilisateur convaincu rejoignez notre communauté et devenez acteur de l'usage du vélo au quotidien.

Toute l'information sur :
https://www.choisirlevelo.org
Contact : animation@choisirlevelo.org
Tel: 07 69 28 08 72
(1) : Allée du Parc – 06370 Mouans-Sartoux

SOCIAL

Retrouver le chemin de l'emploi après 50 ans

L'objectif de Sénior-es Réussite est d'accompagner et remobiliser un public Sénior, à partir de 50 ans, sur les territoires de Cannes Lérins et du Pays de Grasse pour faciliter la rencontre et la sensibilisation des entreprises pour ces personnes.
Ce dispositif veut les aider à avoir une relation continue avec l'entreprise sur ce bassin d'emploi élargi en fonctionnant par session.
Chaque session est parrainée par une ou plusieurs entreprises du territoire.
La troisième session a débuté le 17 octobre dernier.
Les senior.es sont accompagné.es dans la (re)définition de leur projet personnel et professionnel. Ils sont aidés à reprendre confiance en eux, en leurs compétences à travers divers actions et ateliers menés par groupes complets ou demi-groupes : prise de parole, définition de son projet professionnel, préparation aux entretiens, rédaction du CV et de ma lettre de motivation, travailler sur la mobilité, etc…
Mouans-Sartoux participe activement à ce dispositif en mettant à disposition des salles de sa ville : Château, Sagittaire, l'Espace Emploi, gymnase.

Quelques exemples d'ateliers réalisés :
- Confiance en soi, connaissance de soi co-construction, co-animation (Team Building, World Café, Ateliers : de co-construction),
- Identité du groupe, Projet commun,
- Valoriser son image, Théâtre, sur les représentations en emploi, ateliers de Coaching, communication professionnelle, Appropriation et bilan du dispositif, Présentation Coaching, Slam,
- Initiation aux arts martiaux énergétiques, préparation et participation au Comité Technique
- Définir son projet professionnel, Marché du travail, Préparation aux entretiens, CV et lettre de motivation, Action Simulation d'entretiens d'embauche,
- Création d'entreprise, animation Parrainage,
- informatique : Découverte, Administratif, Outils de communication, Espace personnel Pôle Emploi, Astuces TRE - demi-groupe)

Infos : PLIE DE GRASSE | 57 avenue Pierre Sémard 06130 Grasse | 04.97.01.11.00
https://www.pliepaysdegrasse.com

Formez-vous au numérique avec le Digitruck jusqu'au 19 novembre

Du lundi 7 novembre au samedi 19 novembre, à Mouans-Sartoux, sur le parking des Anciens Combattants à côté du cinéma le DigiTruck propose des ateliers numériques gratuits pour :
- bien comprendre et utiliser l'équipement numérique
- découvrir et utiliser des applications utiles à votre quotidien
- favoriser votre recherche d'emploi sur internet et pleins d'autres initiations et découvertes du numérique !

Vous rencontrez des difficultés avec votre appareil ?
Venez au DigiTruck et nous débloquerons la situation avec vous !
Inscrivez-vous :
- Sur place auprès des formateurs,
- par téléphone au 06.46.75.98.28
- par mail : digitruck@weteckcare.com

SOCIAL

La belle santé du pôle senior du CCAS

L'animation des séniors Mouansois portée pendant des décennies par l'association du Foyer Amical Mouansois a été confiée, suite à sa dissolution, au Pôle Senior du CCAS.
Les responsables du CCAS ont alors remis à plat un certain nombre de choses, analysé ce qu'il se faisait jusqu'alors afin de proposer de nouvelles orientations, notamment en se rapprochant des associations mouansoises. Cette démarche s'est accompagnée de recherche de partenariats avec des financeurs proposant des ateliers dédiés aux seniors. L'atelier mémoire *Chauffe-Citron* a ainsi pu être mis en place de février à juillet 202 et devant son franc succès, il sera à nouveau proposé sur 2023.

Le CCAS a également mis en place un atelier sophrologie d'avril à mai, un atelier shiatsu en septembre, un atelier éveil et nutrition d'octobre à novembre et la marche nordique de septembre à décembre.

Des actions d'information et de prévention

Autre axe de travail : la transversalité avec les services communaux, notamment avec la MEAD, où plusieurs ateliers cuisine ont été proposés et qui aujourd'hui grâce à une contribution financière partagée va permettre de pérenniser ce projet. Le Pôle va ainsi mettre en place un atelier *Les Toqués connectés* où, à tour de rôle, chaque participant viendra présenter une recette familiale qui sera préparée et dégustée sur place. Un recueil sera alors rédigé en partenariat avec la médiathèque de Mouans-Sartoux grâce à la mise à disposition d'ordinateur.

Des actions d'information et de prévention ont été développées comme *Les clés du bien vieillir* en janvier, un théâtre forum *T'as le kit colo* en mars conjointement avec la CPTS. A venir en novembre, *Cuisiner avec un petit budget* et en décembre *Les seniors au volant* » en partenariat avec la Police Municipale de Mouans-Sartoux.
Autre initiative qui a recueilli l'adhésion de toutes et tous : les cours d'anglais qui se déroulent tous les jeudis matin.
Pour la Semaine Bleue, une séance de cinéma, suivie d'un goûter animé musicalement par les élèves adultes du centre culturel ont été offerts (notre photo ci-contre).
Enfin, à partir de novembre, tous les mercredis après-midis, le CCAS ouvrira ses portes afin de permettre aux Mouansois de se retrouver et de partager des activités de cartes, *Rummikub*, *Scrabble* en libre accès.

Le personnel du Pôle Senior du CCAS est particulièrement fier du travail accompli et proposé gratuitement aux seniors mouansois.
L'agenda 2023 prévoit encore de beaux projets : n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS au 04 92 92 47 22 ou venir consulter sur place (derrière la Poste, face au boulodrome) le panneau d'affichage où se trouvent tous les évènements à venir !

DÉCHETS

Dans le cadre de leur politique respective d'amélioration du tri sélectif et d'intégration des équipements de collecte dans leur environnement, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la ville de Mouans-Sartoux ont aménagé un nouveau point d'apport volontaire à l'entrée basse du Parc du Château de Mouans-Sartoux.
Cofinancé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse à hauteur de 30 000€, et par la commune de Mouans-Sartoux à hauteur de 20 000 €, cet équipement vient en remplacement de deux locaux poubelles qui ont été fermés et il va permettre aux riverains de déposer, leurs emballages en Verre, le Tri sélectif, les ordures ménagères.
Situé à l'intersection du Château de Mouans-Sartoux classé monument historique, à l'entrée de son parc arboré et dans la continuité du Parc-jardin du nouveau Parking multimodal, l'intégration paysagère du point de collecte a été soignée en le dissimulant sous terre, et en le dotant d'un dispositif de vidéosurveillance pour maintenir la propreté de l'espace public et sanctionner si besoin les incivilités.

UNIVALOM a accompagné depuis 5 ans, plus de 1 000 foyers dans une démarche de réduction des déchets. Cette année, l'Objectif Zéro Déchet prend un nouveau tournant avec l'aboutissement d'un programme unique d'ateliers GRATUITS et ouverts à tous.

Que vous soyez débutant ou expert dans la démarche zéro déchet, UNIVALOM vous accompagne afin d'atteindre vos envies et vos objectifs personnels : économies, bien-être, respect de l'environnement, protection de la santé, gain de temps, gain de place… Maison, couture, jardin, bricolage, réparation, enfant, cuisine, cosmétique...

Les thématiques abordées sont diversifiées. Retrouvez tous les ateliers sur notre site internet https://univalom.fr/agenda/

DÉCHETS

La qualité du tri sélectif s'améliore mais les volumes sont encore trop importants

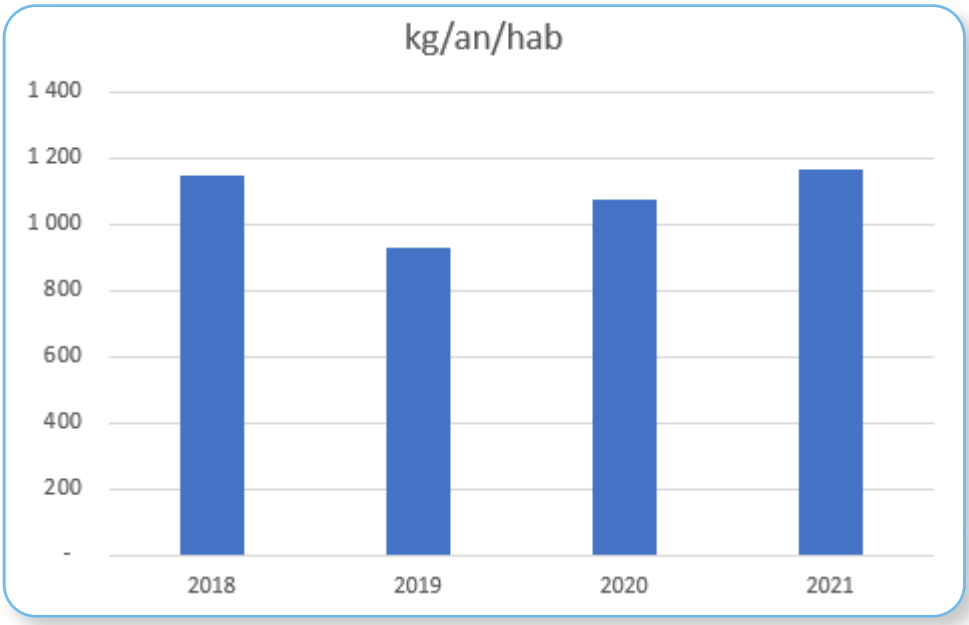

Les tonnages récoltés (ordures ménagères, verre et emballages/papier) ont tendance a montré que, sur la commune de Mouans-Sartoux, la qualité du tri s'améliore. Ainsi depuis 2018 nous constatons :

- Une baisse régulière des ordures ménagères résiduels (poubelle verte), avec cependant une légère augmentation du tonnage en 2021
- Un accroissement des tonnages récoltés des emballages et papier (poubelle jaune) et du verre (container collectif).

Cependant ces valeurs sont à prendre avec prudence car les périodes de confinement ont modifié nos comportements habituels avec un impact sur le volume produit de déchets.
Si l'on examine la totalité des déchets que nous déposons en déchetterie, y compris les végétaux, la ferraille, encombrant, mobilier, …), le tonnage par habitant et par an est à la hausse depuis 2019, en notant que les ordures ménagères, le verre et les emballages représentent quasiment 50 % du tonnage total.
Même si les circuits de recyclage et la qualité du tri s'améliorent, l'accroissement de ce tonnage a un impact très important sur la planète mais aussi sur les coûts d'enlèvement et de traitement qui se répercutent sur nos impôts.

Que faire pour inverser la tendance ?
S'engager sur la démarche « zéro déchet » est LA solution ! Elle s'appuie sur des gestes simples et accessibles à tous afin de diminuer nos emballages, utiliser des produits naturels, acheter local, et pour les ordures ménagères choisir résolument le compostage individuel ou collectif. Le compostage permet de valoriser 30% de nos ordures ménagères résiduelles. De plus le compost produit est un intrant naturel pour les terres agricoles et les potagers.

Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez obtenir gratuitement un composteur individuel.
Pour cela, contactez les Services du Pays de Grasse : 0800 506 586 - collecte@paysdegrasse.fr

Si vous ne disposez pas de jardin, à Mouans-Sartoux, il existe 4 points de collecte pour la fabrication du compost à votre disposition (inscription préalable sur composteurs@mouans-sartoux.net) :

- A la grand Pièce (à proximité de la traverse de l'Orée du Bois)
- Au parc du château (à proximité des toilettes publiques)
- A la maison du garde-barrière (rue Marcel Journet)
- les Plantiers (derrière le CAM)

Pour plus d'information sur l'opération « zéro déchet » rendez-vous sur : https://univalom.fr/le-zero-dechet-dunivalom/

Avant d'acheter posons-nous la question du volume du déchet que l'on génère en aval !
Pour plus d'information sur l'opération « zéro déchet » rendez-vous sur : https://univalom.fr/le-zero-dechet-dunivalom/
Sources : UNIVALOM

VIE MUNICIPALE

Au lendemain de la remise des médailles du travail aux administrés mouansois, c'était au tour des agents municipaux de recevoir leur médaille de travail.
Élus, directeurs de service et agents se sont réunis en fin de journée sous le chapiteau dressé dans le parc du château, pour évoquer les carrières des agents du service public de la ville de Mouans-Sartoux.

Chaque élu et directeur auront ainsi évoqué et rappelé les parcours, les missions et les qualités des fonctionnaires mouansoises attachés au CCAS, au service enfance, à la culture, au service des sports, aux services techniques et à la police municipale. Dans l'assistance, collègues, parents et amis ont applaudi les médaillé.es pour leurs 20, 30 et 35 ans de travail.
Bravo à toutes et à tous.

Médailles d'argent (20 ans) :
- Fabienne CAPEL; Joëlle TROTTER, Corinne ARCETTI, Frédérique HAMMOUCHE, Marielle CRAVERO, Francine DAVID, Magali ROBINI, Manuel GARCIA, Tony GAZULLA, Cindy SANTINI.

Médailles de vermeil (30 ans) : Sylvie CAUGANT, Serge DJEGHERIF, Alain GRASSI, Philippe HERAUDET, Janine PICARD.

Médaille d'or (35 ans) : Valérie LOVERA

LA PAROLE AUX ÉLUS

Liste d'Union pour la gestion municipale

Masha Amini arrêtée par la police des mœurs iranienne pour avoir mal ajusté son voile est morte en détention et selon toutes vraisemblances, sous les coups de ses geôliers.
Après avoir suscité l'indignation d'une partie de la communauté internationale, ce drame a surtout soulevé un vent de colère, une révolte inédite chez les jeunes iraniens et iraniennes.
Le mur de la peur est tombé, cette jeune génération s'oppose désormais frontalement au régime théocratique. Ces évènements peuvent nous paraître très éloignés mais nous pouvons apporter symboliquement notre soutien à cette jeunesse qui ne demande qu'à vivre normalement.
Une urne est placée en maire pour recueillir des mèches de cheveux qui seront expédiées à l'ambassade d'Iran en hommage à Masha Amini.
.

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

Devons-nous tout tolérer sous couvert « d'écologie » ? Faut-il tolérer le sacrifice de notre filière nucléaire par le couple Hollande/Macron pour un accord électoraliste avec les Verts ? Faut-il tolérer le ridicule de celles et ceux qui projettent de la soupe sur des chefs-d'œuvres dans des galeries d'art avant de se coller aux murs ? Faut-il tolérer que des élus se retrouvent aux côtés d'activistes d'extrême-gauche qui agressent les forces de l'ordre et blessent une soixantaine de gendarmes à Sainte-Soline au cours d'une manifestation interdite ? La réponse est non. Ceux qui dévoient cette noble cause la desservent.
L'écologie est apolitique. Restons-en à une écologie du bon sens et raisonnée qui se préoccupe avant toute autre considération de la préservation de notre planète. Voilà le défi.

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

NDLR : la liste Participe Présent ne nous a pas fait parvenir son texte.

VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 29 septembre 2022

Ce conseil s'est tenu pour la dernière fois à la salle Léo Lagrange. Les prochaines séances auront lieu dans la salle de conférence de la Donation « Albers-Honegger » (notre photo ci-dessous).

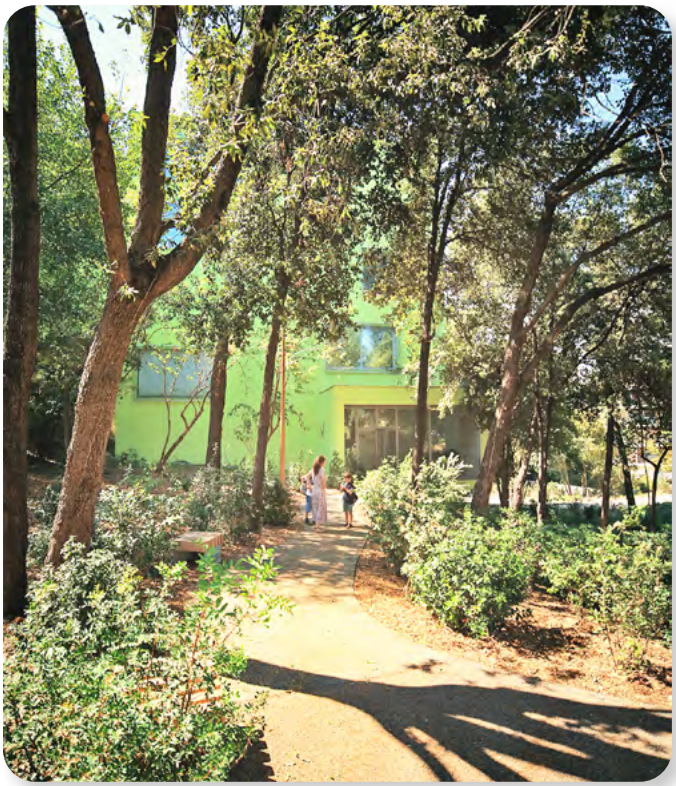

Finances

Les amortissements des immobilisations seront dorénavant effectués au prorata temporis, pour se conformer à la nomenclature budgétaire et comptable M57, en vigueur au 1er janvier 2023.
Par ailleurs, les biens de faible valeur (< 1000 €) seront amortis à 100 % sur l'année qui suit celle de leur acquisition.

Tarification des services pour les familles ukrainiennes

Les familles ukrainiennes hébergées à Mouans-Sartoux bénéficiaient jusqu'à présent de la gratuité pour les services municipaux proposés aux enfants et adolescents. Ceci concerne aujourd'hui 14 enfants et adolescents ukrainiens. Devant l'impossibilité d'une part d'évaluer le quotient familial pour ces familles et d'autre part le besoin de les faire rentrer dans le droit commun, il a été décidé de leur appliquer le tarif plancher pour toutes ces prestations.

Urbanisme

Le projet d'urbanisme n° 3 porte sur l'installation de l'entreprise Fendress/Ixel Marine entre les chemins du Puits du Plan et celui de la Nartassière, afin de lui permettre un développement (création de 15 emplois en plus des 18 emplois actuels), ses locaux actuels dans la Zone de l'Argile ne lui permettant pas de s'étendre.
Ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable facultative en septembre-octobre 2021. Celle-ci s'est soldée par 28 contributions, en partie favorables et en partie émettant des critiques et inquiétudes sur les aspects environnementaux et les risques de nuisances pour le voisinage.
La commune a donc décidé de solliciter l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale qui a rendu son avis le 28 février 2022.
La commune a répondu le 14 Juin 2022.
Une enquête publique a ensuite été organisée en mai-juin 2022.
Le Commissaire Enquêteur, après analyse du dossier et rencontre de toutes les entités concernées (porteur du projet, CCI des AM, CAPG, SCOT et personnes opposées au projet) a conclu que le projet relève bien de l'intérêt général en matière de développement économique.
Il a toutefois émis des recommandations sur la nécessité d'un aménagement des voiries, y compris cyclables, et la limitation de l'impact visuel.
Compte tenu de ces éléments, le Conseil a approuvé la mise en compatibilité du PLU avec ce projet, en intégrant les recommandations du Commissaire Enquêteur.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé la signature d'un « bail rural à clauses environnementales » avec l'association « Fleurs d'exception du Pays de Grasse ». Ceci va permettre à cette association d'installer un « Aromatic Fab Lab » au 198 chemin du Bivouac sur un terrain de 9038 m^2 (notre photo ci-dessous).
Cet outil offrira aux 30 agriculteurs adhérents un espace de production de plants, de recherche sur les espèces endémiques et exotiques, de transmission des savoir faire et d'accompagnement des porteurs de projets.
Cet Aromatic Fab Lab, labellisé « Manufacture de proximité » en 2022 permettra aux agriculteurs d'effectuer distillation et séchage de leur production, en diversifiant et consolidant ainsi leurs revenus.

HARKIS

L'hommage et les souvenirs

Site officiel d'hommage national aux Harkis pour le département des Alpes-Maritimes, la ville de Mouans-Sartoux a commémoré le 25 septembre dernier, sur la place des Anciens-Combattants, la cérémonie d'hommage national aux Harkis et membres des formations supplétives et les 60 ans de la fin de la Guerre d'Algérie.

Autour du maire, Pierre Aschieri, de nombreuses personnalités, autorités civiles et militaires et porte-drapeaux ont assisté à cette commémoration, notamment Karine Roussel, sous-préfète Nice-Montagne, Philippe Tabarot, sénateur des Alpes-Maritimes, Marie-louise Gourdon, conseillère départementale, Mathieu Panciatici, conseiller départemental, Ali Amrane, président du Collectif Harkis des Alpes-Maritimes. Lequel a débuté la cérémonie par un poignant discours à la fois mémoriel et actuel, rappelant les atrocités subies par les Harkis et la lutte menée aujourd'hui par son collectif pour la reconnaissance du drame harki, à travers l'écriture d'une mémoire commune.
De mémoire collective, il en fut question également dans les propos du maire qui a rappelé combien l'histoire de Mouans-Sartoux et celle des Harkis est intimement lié depuis 1962, rappelant également et citant les noms des harkis qui ont brillamment réussi sur la commune et au-delà.
Marie-Louise Gourdon a évoqué le travail de mémoire écrit par des historiens et historiennes spécialistes des harkis et de la Guerre d'Algérie.
Philippe Tabarot, pour sa part, a rappelé le travail qu'il a effectué au Sénat pour la reconnaissance et la réparation des drames vécus par les Harkis et les rapatriés.

La sous-préfète Carine Roussel, quant à elle, a fait lecture du message officiel du gouvernement français.

Des gerbes déposées par les différentes institutions et associations harkies ont clos cette cérémonie.

SANTÉ

Un nouveau centre de soins à Mouans-Sartoux, accessible à tous, avenue Marcel Journet

Le centre de soins est situé au 16, avenue Marcel Journet, au rez-de-chaussée, à gauche.

Le 1er décembre prochain, en plein centre-ville de Mouans-Sartoux, ouvrira un nouveau centre de soins accessible à tous et offrant une nouvelle offre médicale permettant un accès facilité à la médecine de ville.
Au cœur de Mouans-Sartoux, au n°16 de l'avenue Marcel Journet (proche de la gare et du boulevard urbain), avec un parking dédié pour un arrêt « dépose minute » (ou des transferts de patients), le nouveau Centre de consultations et de soins médicaux « MS Consultations » (pour « Mouans-Sartoux Consultations ») sera ouvert 7 jours sur 7, du lundi au dimanche, de 8 h 30 à 22 h, en continu, sans rendez-vous.

Quatre médecins formés à la médecine d'urgence

L'équipe de MS CONSULTATIONS est constituée de quatre médecins formés à la médecine d'urgence, de deux assistantes et d'une directrice.
Le Docteur Zaoui, responsable et créateur de ce centre de soins nous explique son fonctionnement : « *Nous prendrons en charge les consultations de médecine générale, adultes et enfants, ainsi que les urgences non vitales ou qui ne nécessitent pas de plateau technique hospitalier : petite traumatologie (fractures, entorses, etc.), les plaies (sutures, brûlures, etc.), les pathologies médicales de premiers recours (syndrome abdominaux, crises d'asthmes, migraines, sciatiques, etc.). Le centre est neuf et a une superficie de 100 m². Il est constitué d'un accueil - salle d'attente, de deux salles de consultations et d'une salle de soins.*
Nous souhaitons nous intégrer dans le tissu médical mouansois en créant un véritable réseau de coordination médicale.
Faisant partie de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Mougins - Mouans-Sartoux - La Roquette, nous travaillerons la main dans la main avec les médecins généralistes, ainsi qu'avec tous les autres professionnels de la santé (infirmières, kiné, orthophonistes, psychologues, etc.).»

Une structure médicale à horaires élargis

Ce nouveau centre de soins mettra en place des accords de fonctionnement avec les radiologues de Mouans-Sartoux ainsi que le laboratoire Bioesterel afin de pouvoir réaliser des bilans simples et rapides, pour une meilleure prise en charge des patients.
L'intérêt de cette nouvelle structure est d'offrir à la population de Mouans Sartoux et de ses environs, une structure médicale de premiers recours quotidienne à horaire élargis.
Le Dr Zaoui ajoute : « *En lien avec les autres médecins généralistes du territoire, nous pourrons prendre en charge leurs patients, s'ils sont débordés (comme en période d'épidémies), ou lors de leurs absences et transmettrons un compte-rendu de consultations. Il est important de rappeler que nous ne serons pas médecins traitants. Enfin, pour les services d'urgences souvent débordés, nous espérons pouvoir les soulager un peu et créer un véritable partenariat Ville-Hôpital souhaité par les autorités.* »

Cette nouvelle offre médicale viendra utilement compléter l'offre existante et permettra à tous et à toutes, habitants de Mouans-Sartoux, de bénéficier d'un accès rapide à un traitement des urgences non vitales, sans rendez-vous.

Centre de soins ouvert 7 j/7,
du lundi au dimanche, de 8 h 30
à 22 h, en continu, sans rendez-vous.
Ouvert à partir du 1er décembre
Tél. : 09.70.66.16.18
Site internet en cours de constitution

SOUTIEN

La ville de Mouans-Sartoux tient à apporter son soutien à l'association mouansoise AVALOUP dirigée par Joëlle et Daniel Hirsch.

AVALOUP est spécialisée depuis plus de 10 ans dans la recherche des personnes disparues. Des victimes ont été retrouvées et des vies sauvées grâce à Montana, le loup emblématique de l'association mouansoise.
AVALOUP a notamment été sollicitée plusieurs fois par les services de l'État (Gendarmerie, Préfecture).
Après le décès de Montana, Joëlle et Daniel Hirsch ont eu l'opportunité d'adopter deux louveteaux, Alaska et Toundra !
Les démarches règlementaires pour l'accueil des deux spécimens ont été faits en heure et en temps auprès des services de l'État.
Or, bien que Joëlle et Daniel Hirsch disposent chacun d'un agrément officiel (appelé «capacitaire») avec autorisation d'ouverture d'établissement pour la détention d'un loup, les services de l'État contestent aujourd'hui la possession des deux loups.
La propriété de Joëlle et Daniel Hirsch remplit tous les critères requis en matière de sécurité (grillages de 3.50 m, clôtures électrifiées, enclos fermés) et il est à noter qu'aucun incident (évasion d'un loup, morsure, etc.) n'a été à déplorer en trente ans d'expérience.
Séparer les deux louveteaux signifierait une mort quasi certaine pour Alaska et Toundra. D'autant que les deux canidés sont actuellement en phase d'apprentissage et de sociabilisation (nos photos ci-contre prises dans le parc du château) pour devenir des sauveteurs entrainés et aguerris.
Si vous souhaitez soutenir l'association AVALOUP, Joëlle et Daniel Hirsch, Alaska et Toundra, signez la pétition en ligne ci-contre : https://www.mesopinions.com/petition/animaux/laissez-nos-loups-tranquilles-sauvent-vies/186039

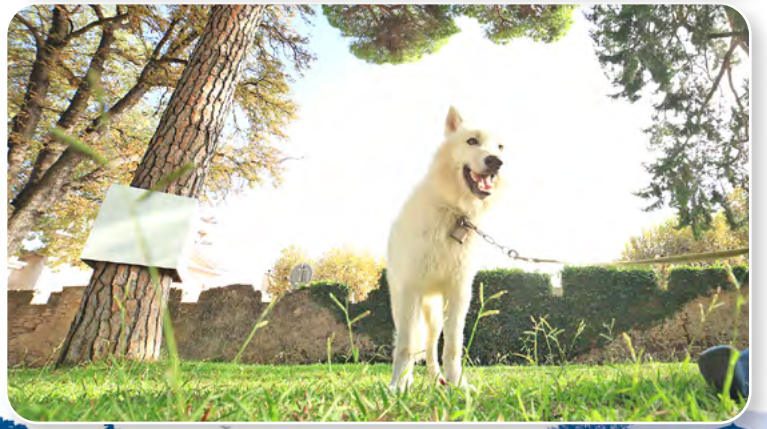

Apprentissage et sociabilisation avec les humains dans le parc du château de Mouans-Sartoux...

... et leurs congénères de bien plus petite taille !

PARTICIPEZ !

Aux arbres citoyens

Parce que nos arbres, nos alignements d'arbres, et nos espaces boisés sont bénéfiques pour l'ensemble du vivant, pour la qualité de l'air, pour la qualité de vie et pour le bien-être physique et psychologique de la population, il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour maintenir, accroître et protéger notre canopée.

Pour bien protéger, il faut tout d'abord bien inventorier

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'urbanisme (PLU), la commune, sur proposition de l'équipe de l'Atlas de la Biodiversité (ABC) souhaite poursuivre son objectif de localiser tous les arbres remarquables de la commune.

C'est quoi un arbre remarquable ?

C'est un arbre qui peut présenter des caractéristiques particulières : dimensions exceptionnelles (taille, envergure, circonférence du tronc), un arbre creux, en double vrille… L'arbre remarquable peut avoir un âge canonique pour l'essence considérée. Il peut s'agir d'un arbre isolé et constitutif d'un paysage remarquable dans un quartier, une rue.
Il peut s'agir aussi d'une haie, d'un alignement d'arbustes ou d'arbres sous lesquels il est agréable de s'asseoir ou de marcher.
Il peut aussi s'agir de spécimens ayant un rapport avec l'histoire humaine ou les croyances, plantés à l'occasion d'évènements exceptionnels, liés à des personnages célèbres… (ex : Cèdre du centre culturel)

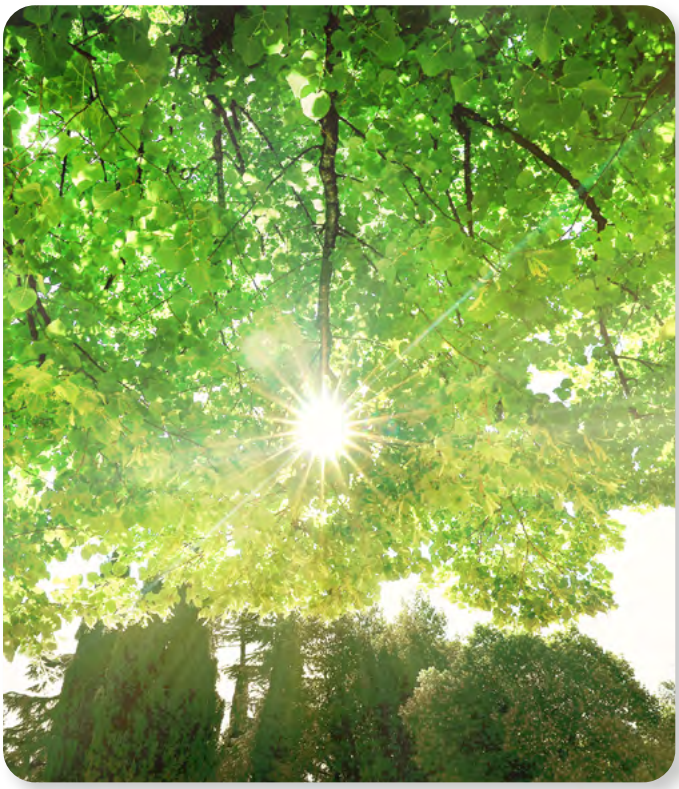

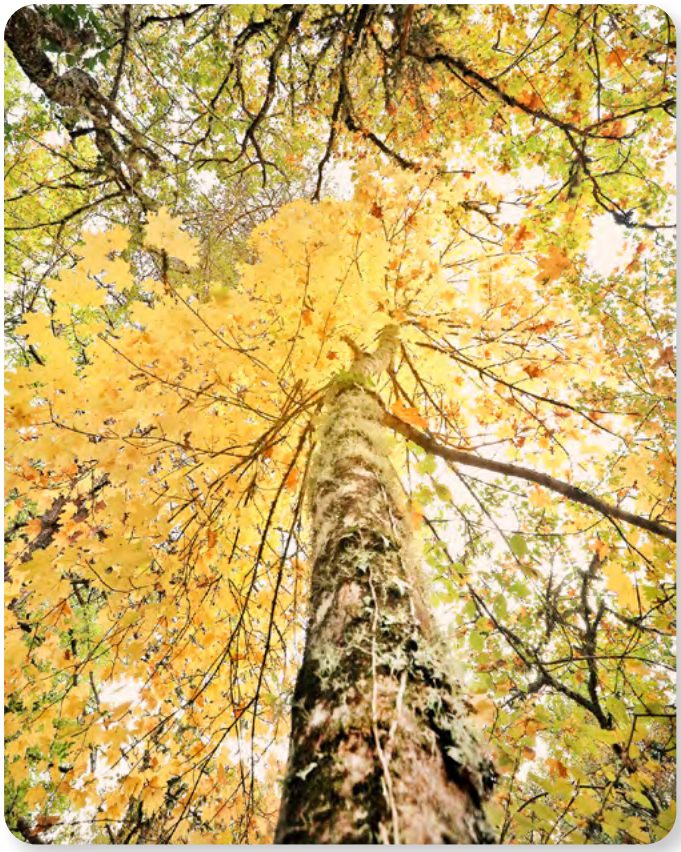

Comment participer à ce recensement ?

1 – Repérer un arbre ou un groupe d'arbres, qu'ils se situent sur des espaces privés ou publics,
2 – Photographier si possible l'élément remarquable
3 – Compléter et transmettre une note d'observation par sujet observé.
Comment ? :

- En se connectant à l'application grâce au QR code ci-contre :
- ou à l'aide du lien : https://framaforms.org/abc-de-mouans-sartoux-1605890314
- ou rendez-vous sur le site internet de la commune : (onglet « bulletin d'observation »)
- Ou retirez bulletin « papier » à l'accueil de la mairie

4 – Transmettre autant de repérages et observations que vous le jugerez nécessaire.
5 – Il est même possible de signaler des espaces qui pourraient accueillir un ou plusieurs arbres.

NB : Pour mémoire il est nécessaire de déposer une déclaration préalable auprès du service de l'urbanisme avant tout abatage d'arbre.

Atlas de la biodiversité

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Nos préconisations pour économiser l'énergie à la maison, au bureau, en voiture

Sobriété ? que dit le dictionnaire ? : qualité de quelqu'un qui est sobre, qui se comporte avec retenue, qui se caractérise par une absence d'ornements superflus.
Pourquoi faire la chasse au superflu ?
Notre planète est un monde « fini ». Autrement dit, le stock des ressources que nous consommons n'est pas infini.
Nos modes d'habitation, de chauffage, de transport, d'alimentation, de consommation… puisent dans les ressources de la planète (minerai, eau, air, sol).
On sait désormais que cette consommation de ressources par habitant est bien plus élevée dans les pays industrialisés.

Aussi la chasse au superflu doit s'inscrire dans la durée bien au-delà des tensions actuelles sur le prix des énergies.
Cette chasse au superflu passera probablement par une révision de nos modèles économiques. Agissant à la maille communale, nous vous invitons à soutenir les initiatives de la municipalité allant dans le sens d'une véritable Transition Énergétique, même et surtout si elles bousculent les habitudes. (Réduction des durées d'allumage de l'éclairage public, tri des déchets, utilisation des mobilités douces, …)
Comme toujours lorsque l'on aborde les questions d'environnement ceux sont aussi les gestes de chacun qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

Concernant les usages tant domestiques que sur les lieux de travail :
- Éteindre les lumières lorsqu'un local est vide, réduire la température de consigne du chauffage à 19° en hiver et de la climatisation à 26° en été
- Limiter à 55°C la température de consigne de la production d'eau chaude
- Éteindre les appareils numériques non utilisés (écran, ordinateur, veille des TV, box), débrancher les chargeurs inutilisés

Concernant l'entretien des installations de chauffage, purger les circuits d'eau, vérifier le calorifugeage, réaliser l'entretien annuel des chaudières, des pompes à chaleur.

Concernant la mobilité :
- Explorer les nouveaux modes de déplacement pour se rendre au travail (transport en commun, consulter les nouvelles offres du réseau ZOU train + bus, modes actifs de déplacement (vélo, trottinette), covoiturage.
- Privilégier l'usage du vélo pour les courses de proximité
- Se renseigner sur les possibilités de télétravail
- Privilégiez le train à la voiture
- A défaut de train, en voiture :
  - Diminuer sa vitesse de 20 km/h
  - Pratiquer l'éco-conduite sur tous vos trajets
  - Contrôler régulièrement la pression des pneus
  - Retirer le coffre de toit, le porte-vélo dès qu'ils ne sont plus utiles.

Faites-nous part de vos initiatives en matière de sobriété énergétique sur biodiversite@mouans-sartoux.net. Nous nous ferons l'écho de vos démarches les plus originales, les plus efficaces.
Les sources de gains sont nombreuses et la planète respirera un peu moins mal ! Nous comptons sur vous.

ENGAGÉ !

Le chercheur mouansois est entré en rébellion pour sensibiliser sur la décarbonation de l'activité humaine

Professeur à l'université Côte d'Azur, Luc Deneire enseigne les sciences. Il est aussi chercheur spécialisé dans les réseaux et les traitements de signaux mathématiques.
Sa formation et son appétence pour la recherche l'ont conduit depuis longtemps à s'interroger sur le dérèglement climatique. Certains de ses cours, à la fac, sont d'ailleurs ciblés « numérique et environnement » où comment notre surconsommation d'écrans et de datas impactent la planète.

Mais récemment, Luc s'est engagé personnellement dans des actions de désobéissance civile : il a délaissé quelques jours les amphis studieux et les paillasses des laboratoires pour descendre dans la rue et faire entendre sa voix. La voix d'un scientifique las du « décalage entre les politiques publiques et la nécessité absolue de décarboner l'activité humaine. En premier lieu, le secteur des transports. »

A l'initiative de Scientifiques en Rébellion (*Scientist Rebellion*) un collectif qui regroupe 800 scientifiques en France (plus de 2000 dans le monde), Luc et des collègues de l'Université de Nice sont allés manifester et participer pendant trois jours à des diverses opérations de blocages à Berlin.

« Je suis fils d'agriculteur, dit Luc. *La conscience écologique, la protection de la biodiversité, elles sont en moi depuis longtemps, c'est quelque chose que je connais. Mais le 6e rapport du GIEC publié cette année m'a fait réagir encore davantage et m'a décidé à agir ! Aujourd'hui, nous sommes dans une situation d'urgence absolue. On ne peut être qu'horrifié parce ce qui nous arrive, ce n'est plus possible de ne pas agir, on ne peut plus rester dans notre fauteuil à attendre que ça se passe… Il y a une prise de conscience, certes, mais il y a aussi la confiance dans le constat, dans la vérité des faits scientifiquement avérés. Tout s'accélère depuis 2-3 ans, l'été 2022 a été dramatique pour la planète, le mois d'octobre aussi. Les prévisions les plus alarmistes publiées il y a quelques années ont été sous-évaluées, la réalité est pire. »*

« Nos actions sont pacifiques, c'est le préalable à mon engagement »

Si Luc s'est engagé dans des actions coups de poing, c'est parce qu'il a toute confiance dans le collectif Scientist Rebellion.
« A Berlin, nos actions ont été préparées et encadrées en amont, avec des relais sur place en relation directe avec les autorités et la police locales. Ce qui fait qu'on n'a pas spécialement peur de manifester ou de bloquer les routes. La doctrine du maintien de l'ordre en Allemagne est différente de ce qu'on peut connaître en France... »
Au chapitre des actions engagées trois jours durant, des manifestations devant divers ministères, devant l'Organisation Mondiale de la Santé pour réclamer l'annulation de la dette des pays du Sud (aussi appelée « dette climatique ») mais aussi chez un concessionnaire de voitures de sport.
« Nos actions sont pacifiques, c'est le préalable à mon engagement contre l'inaction des gouvernements, rappelle Luc Deneire, *mais tous les moyens sont possibles pour faire bouger les choses »* prévient-il.
A Berlin, fin octobre, une douzaine d'activistes de Scientist Rebellion ont terminé leur séjour berlinois en garde à vue avant d'être emprisonnés. Dont cinq chercheurs français.

Sur l'inertie supposée de la population face au dérèglement climatique, Luc Deneire estime *« que cela peut se comprendre, ce n'est pas tangible tout de suite même si l'été 2022 a été dramatique à tout point de vue en terme de climat et de raréfaction de l'eau notamment. Mais l'inaction des décideurs publics et privés, elle, est criminelle. Quand j'entends le patron de Total Energies dire qu'il faut aller encore et encore chercher du pétrole, c'est criminel là encore parce que ces grands patrons savent ce qu'il se passe dans le monde, ils ont tous les outils en leur possession pour connaître l'impact du pétrole et de ses dérivés sur la planète... »*

Les étudiants en fac de sciences ? « *Certains semblent concernés mais d'autres, beaucoup moins. Nous-mêmes, enseignants-chercheurs, nous devons changer et conceptualiser les choses et le contenu de nos cours. Pour former à des métiers plus « verts ». Pour mettre ses compétences au service d'un objectif de décarbonation. Et faire en sorte que leurs futurs métiers ne servent pas uniquement à faire de l'argent mais à penser, à réinventer un monde où nos enfants puissent vivre et se porter aussi bien que nous, dans un environnement vivable. Ces métiers-là sont à inventer.*» A l'image d'un collectif d'étudiants d'AgroParisTech qui, en mai dernier, lors de la cérémonie de remise des diplômes, a lancé un « appel à déserter » l'industrie agroalimentaire qui contribue, selon lui, à un carnage écologique et social. Tout en accusant l'école de ne pas considérer la catastrophe environnementale et de participer à l'aggraver.

« *Les solutions, elles sont politiques, citoyennes et industrielles* »

Les solutions ? « *Elles sont politiques, citoyennes et industrielles*, estime Luc. *Pour le moment, les politiques sont frileux parce que le dérèglement climatique, ça ne rapporte pas de voix. Les citoyens et les industriels doivent eux aussi faire tomber un certain nombre de tabous. Tout le monde doit s'y mettre. Il faut alerter et informer la population pour qu'elle fasse pression sur le politique. Le jour où les gens voteront pour des femmes et des hommes politiques qui feront réellement quelque chose pour l'écologie et l'environnement, on aura gagné la bataille !* »

Appel de 1 000 scientifiques

« Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire »

« Nous, soussignés, représentons des disciplines et domaines académiques différents. Les vues que nous exprimons ici nous engagent et n'engagent pas les institutions pour lesquelles nous travaillons. Quels que soient nos domaines d'expertise, nous faisons tous le même constat : depuis des décennies, les gouvernements successifs ont été incapables de mettre en place des actions fortes et rapides pour faire face à la crise climatique et environnementale dont l'urgence croît tous les jours. Cette inertie ne peut plus être tolérée.

Les observations scientifiques sont incontestables et les catastrophes se déroulent sous nos yeux. Nous sommes en train de vivre la 6e extinction de masse, plusieurs dizaines d'espèces disparaissent chaque jour, et les niveaux de pollution sont alarmants à tous points de vue (plastiques, pesticides, nitrates, métaux lourds…).

Pour ne parler que du climat, nous avons déjà dépassé le 1°C de température supplémentaire par rapport à l'ère préindustrielle, et la concentration de CO2 dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevée depuis plusieurs millions d'années. Selon le rapport de suivi des émissions 2019 du Programme des Nations unies pour l'environnement et le développement (PNUE), les engagements pris par les pays dans le cadre de l'accord de Paris de 2015 nous placent sur une trajectoire d'au moins +3°C d'ici 2100, et ce à supposer qu'ils soient respectés. L'objectif de limiter le réchauffement sous les +1,5°C est désormais hors d'atteinte à moins de diminuer les émissions mondiales de 7,6% par an, alors qu'elles ont augmenté de 1,5% par an au cours des dix dernières années. Chaque degré supplémentaire renforce le risque de dépasser des points de basculement provoquant une cascade de conséquences irréversibles (effondrement de la banquise, dégel du pergélisol, ralentissement des courants océaniques…). Les études préparatoires au prochain rapport du GIEC (CNRS-CEA-Météo France) suggèrent que les rapports précédents ont sous-estimé l'ampleur des changements déjà enclenchés. Un réchauffement global de plus de 5°C ne peut plus être exclu si l'emballement actuel des émissions de gaz à effet de serre se poursuit. À ces niveaux de température, l'habitabilité de la France serait remise en question par des niveaux de température et d'humidité provoquant le décès par hyperthermie.

Les sociétés humaines ne peuvent continuer à ignorer les conséquences de leurs activités sur la planète sans en subir les conséquences, comme l'ont montré de longue date et chaque jour plus clairement de nombreuses études reflétant le consensus scientifique.
Si nous persistons dans cette voie, le futur de notre espèce est sombre.

Notre gouvernement se rend complice de cette situation en négligeant le principe de précaution et en ne reconnaissant pas qu'une croissance infinie sur une planète aux ressources finies est tout simplement une impasse. Les objectifs de croissance économique qu'il défend sont en contradiction totale avec le changement radical de modèle économique et productif qu'il est indispensable d'engager sans délai. Les politiques françaises actuelles en matière climatique et de protection de la biodiversité sont très loin d'être à la hauteur des enjeux et de l'urgence auxquels nous faisons face. Loin de confirmer une prétendue opposition entre écologie et justice sociale, le mouvement des gilets jaunes a dénoncé à juste titre l'inconséquence et l'hypocrisie de politiques qui voudraient d'un côté imposer la sobriété aux citoyens tout en promouvant de l'autre un consumérisme débridé et un libéralisme économique inégalitaire et prédateur. Continuer à promouvoir des technologies superflues et énergivores comme la 5G ou la voiture autonome est irresponsable à l'heure où nos modes de vie doivent évoluer vers plus de frugalité et où nos efforts collectifs doivent être concentrés sur la transition écologique et sociale.

L'absence de résultats de cette politique est patente : comme l'a relevé le Haut Conseil pour le climat, le budget d'émissions de gaz à effet de serre fixé par la Stratégie nationale bas carbone française n'a pas été respecté entre 2015 et 2018. En dépit des déclarations de bonnes intentions, l'empreinte carbone par habitant de la France (incluant les émissions importées) reste aujourd'hui encore supérieure à son niveau de 1995, à 11 tonnes d'équivalent CO2 par habitant et par an, alors qu'elle doit descendre à 2 tonnes d'ici 2050.

La prochaine décennie sera décisive pour limiter l'ampleur des dérèglements à venir. Nous refusons que les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures aient à payer les conséquences de la catastrophe sans précédent que nous sommes en train de préparer et dont les effets se font déjà ressentir. Lorsqu'un gouvernement renonce sciemment à sa responsabilité de protéger ses citoyens, il a échoué dans son rôle essentiel.

En conséquence, nous appelons à participer aux actions de désobéissance civile menées par les mouvements écologistes, qu'ils soient historiques (Amis de la Terre, Attac, Confédération paysanne, Greenpeace…) ou formés plus récemment (Action non-violente COP21, Extinction Rebellion, Youth for Climate…). Nous invitons tous les citoyens, y compris nos collègues scientifiques, à se mobiliser pour exiger des actes de la part de nos dirigeants politiques et pour changer le système par le bas dès aujourd'hui. En agissant individuellement, en se rassemblant au niveau professionnel ou citoyen local (par exemple en comités de quartier), ou en rejoignant les associations ou mouvements existants (Alternatiba, Villes en transition, Alternatives territoriales…), des marges de manœuvre se dégageront pour faire sauter les verrous et développer des alternatives.

Nous demandons par ailleurs aux pouvoirs publics de dire la vérité concernant la gravité et l'urgence de la situation : notre mode de vie actuel et la croissance économique ne sont pas compatibles avec la limitation du dérèglement climatique à des niveaux acceptables. Nous appelons les responsables politiques nationaux comme locaux à prendre des mesures immédiates pour réduire véritablement l'empreinte carbone de la France et stopper l'érosion de la biodiversité. Nous exhortons également l'exécutif et le Parlement à faire passer les enjeux environnementaux avant les intérêts privés en appliquant de manière ambitieuse les propositions issues de la Convention citoyenne pour le climat et en prolongeant son mandat pour lui donner un pouvoir de suivi de leur mise en œuvre.»

SÉCURITÉ

La ville a mis en place le système de télé-alerte de Gedicom

Il s'agit d'un système gratuit qui permet aux responsables de la ville d'alerter toutes les personnes résidant ou exerçant une activité sur la commune, par téléphone ou SMS, en cas de crise majeure pour se mettre hors de danger.
Les risques majeurs se traduisent par des évènements qui pourraient vous toucher de près comme par exemple les inondations, les feux de forêt, les secousses sismiques, pollution chimique,… ou liés à la sécurité et santé publiques.
Dans ces cas, il est essentiel de vous contacter au plus vite afin de vous délivrer les informations et les consignes de sécurité en temps réel.
Nous avons donc besoin de collecter l'ensemble de vos coordonnées afin de vous alerter et vous informer où que vous soyez.
Si vous êtes dans l'annuaire, vos coordonnées téléphoniques ont été collectées. Mais vous pouvez les compléter avec vos numéros de portable, celui de vos enfants, etc. Jusqu'à 7 numéros peuvent être intégrés pour un même foyer.
Si vous êtes sur liste rouge, nous n'avons aucune coordonnée nous permettant de vous prévenir, vous devez donc vous inscrire.
Comment m'inscrire ou compléter mes coordonnées :

1. En téléchargeant directement ce document : http://www.mouans-sartoux.net/pm/summary/74-police-municipale/2561-systeme-de-tele-alerte-de-gedicom
2. En récupérant un formulaire papier à l'accueil de la Mairie de Mouans-Sartoux ou du service de la Police Municipale.

Dans les deux cas, une fois le formulaire complété, daté et signé, vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie principale ou du service de la Police Municipale, l'envoyer par courriel à l'adresse :
- police@mouans-sartoux.net

3. En s'inscrivant directement sur le site de GEDICOM en cliquant sur ce lien : https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=582

Si vous avez des parents, amis, connaissances qui habitent la commune, invitez les à s'inscrire à la Télé-Alerte.
Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés).
Si vous vous inscrivez via le formulaire en ligne, vous aurez accès à vos coordonnées grâce à un mot de passe, et vous pourrez les modifier ou vous désinscrire directement sur le site internet. Si vous vous inscrivez via le bulletin d'inscription, vous devrez contacter la Mairie pour les rectifier ou les supprimer.
Cet outil n'est pas destiné à diffuser les informations de vigilance de Météo France. Pour être informé sur ce sujet, vous devez consulter par vous-même le site internet dédié : https://vigilance.meteofrance.fr/fr

NUMÉRIQUE

Un nouveau site internet dès janvier 2023 pour plus de proximité avec les citoyens

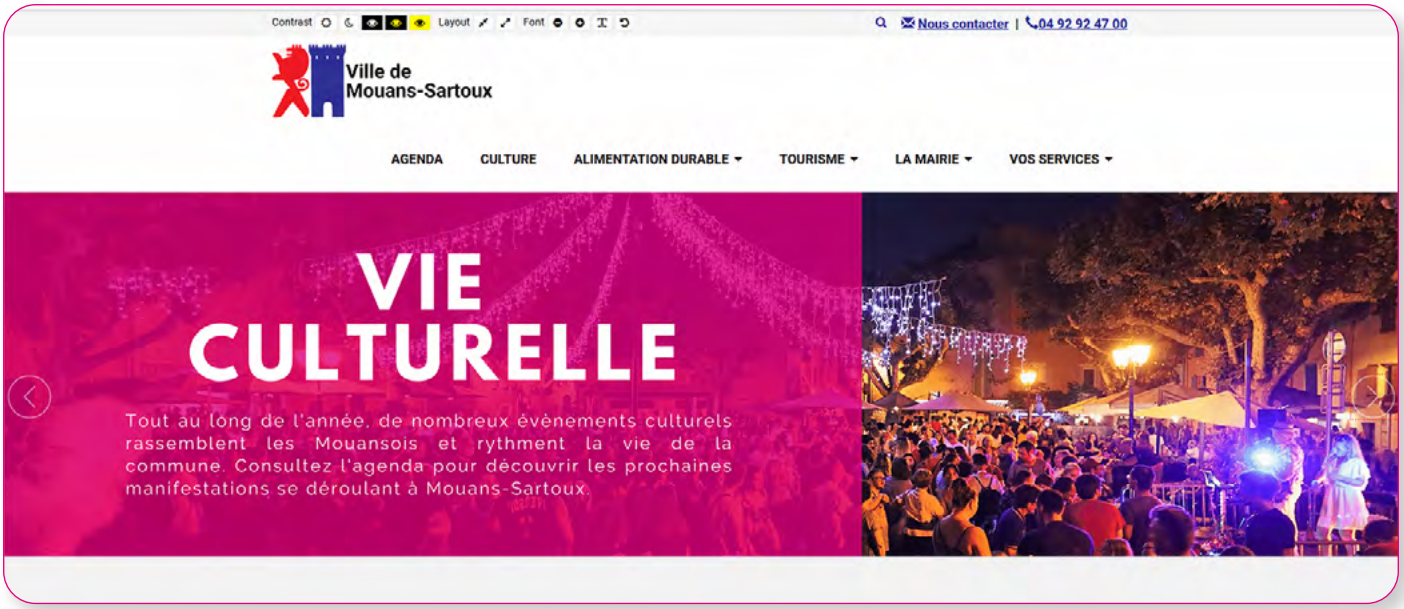

Avec la contribution de France Relance, de tous les services de la mairie et des élus, la commune mettra en ligne son nouveau site internet dans les prochaines semaines.
Pour une navigation aisée, il regroupe désormais les sites de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) et le site de Mouans Accueil Information.
Grâce à un formulaire de contact renouvelé, les relations entre citoyens, élus et services de la mairie seront fluidifiées pour mieux répondre à vos attentes.
Avec plus d'actualités, un agenda plurifonctionnel, chacun accédera rapidement à tous les évènements qui rythment la vie de la commune.
Ouvert sur l'externe, de nombreux liens seront mis à la disposition de tous pour faciliter les démarches administratives : état civil, urbanisme, prévention, etc.
Accéder à l'actualité de tous les services, être informé des travaux en cours et à venir, s'inscrire sur le nouveau système d'alerte et de sauvegarde, se renseigner sur les derniers évènements culturels, accéder aux actions pour une alimentation durable, contribuer au recensement de la biodiversité et des arbres remarquables, trouver une association : tout cela sera possible en quelques « clics ».
Conçu également pour répondre à la demande des visiteurs, le site mettra à disposition toutes les informations touristiques pour un séjour idéal sur notre commune (hôtellerie, restauration, balades, …)
Nous souhaitons à chacun une belle découverte de ce nouvel environnement.
www.mouans-sartoux.net

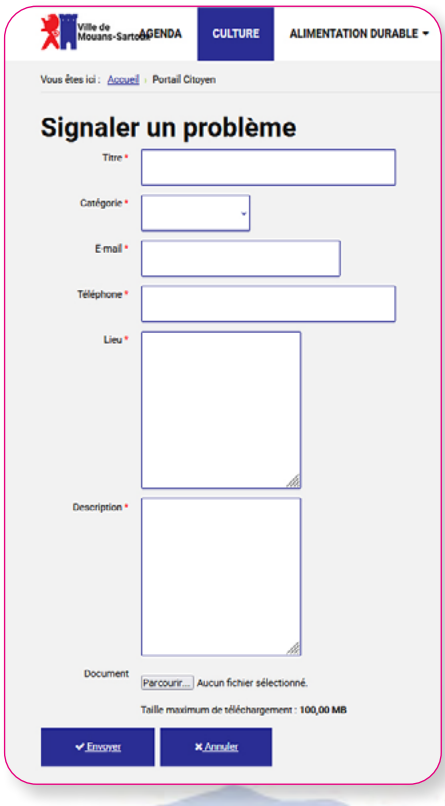

Le formulaire de contact favorisera la relation entre les citoyens, les élus et les services municipaux.

MOBILITÉ

Projet BHNS « bus express » : donnez votre avis

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a lancé courant septembre la phase de concertation préalable du Projet du Bus à Haut Niveau de Service, le « Bus Express », qui reliera d'ici 2028 le Pôle d'Echanges Intermodal de Grasse aux Jardins du Musée International de la Parfumerie de Mouans-Sartoux.

La vocation première de ce projet d'envergure sera de faciliter la mobilité et le cadre de vie de nos habitants sur l'ensemble du territoire du Pays de Grasse, et aussi vers le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins.

Parce que les habitants de vos communes sont déjà ou en seront les futurs utilisateurs, je me permets de vous solliciter afin de nous aider à promouvoir cette phase de concertation. L'objectif est de mobiliser un maximum de personnes autour des 2 réunions publiques et des 3 ateliers thématiques prévus, et ainsi, de les faire contribuer à l'enrichissement de ce projet.

Infos : https://www.paysdegrasse.fr/projet-bus-express «
En amont vous avez la possibilité d'adresser vos questions et avis
- Avec le cahier d'expression mis à disposition auprès des expositions
- Par courriel : concertation-bhns@paysdegrasse.fr
- Par courrier : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse - Concertation Bus Express - 57 av Pierre Sémard - 06130 GRASSE

Une cérémonie de remise des médailles du travail s'est tenue hier soir jeudi 22 septembre, dans le parc du château, à l'initiative de la ville de Mouans-Sartoux.
Le maire, entouré des élus mouansois, a tenu à accueillir et à saluer les heureux récipiendaires dont certains présentaient plus de quarante ans d'ancienneté !
Merci et bravo à toutes et tous.

Médaille Argent (20 années)
- M. Vincent ETIEVANT (ingénieur patrimonial Millies banque) ; Mme Emmanuelle GEERAERDT (superviseur d'exploitation CCI Nice), M. Jean-Yves DESCHATRE (responsable recherche et développement AROMATECH), Mme Frédérique PELUCCI (ingénieur développement Systèmes informatiques -Thales services numériques).

Médaille Vermeil (30 années)
- M. EVANS David (commissaire aux comptes KPMG), M. MERCIER Laurent (technicien STMICROELECTRONICS ROUSSET SAS), M. DEMI-CHELIS Lucien (maintenance Préventive Vinci Autoroute)

Médaille Or (35 années)
- M. AKOUM Mohamad (ingénieur THALES ALENIA SPACE FRANCE)

Médailles Grand Or (40 années)
- M. SAVELLI François (ingénieur INEO Défense)
- M. BARAL Marc (responsable Service Éducatif Union Gest ETS Cais ASS Mal PACA CORSE)

Médaille Argent plus Vermeil
- Mme FELIX Nouchine (médecin spécialiste Union Gest. Ass Mal Paca Corse)

Médailles Vermeil plus Or
- Mme LEVEQUE Véronique (conseillère bancaire Crédit Lyonnais)

DÉCOUVRIR

Fête de la science 2022 : des clefs pour mieux comprendre le monde

La fête de la science célèbre chaque année toutes les sciences : l'occasion de souligner leur rôle essentiel pour notre société. Offrir l'opportunité à chacun d'enrichir sa culture scientifique, c'est œuvrer pour apporter des clefs afin de mieux appréhender notre monde, pour construire des citoyens responsables et informés.
Des sciences il y en a eu pour toutes et tous et pour tous les goûts durant la cinquième édition de Faites des Sciences à Mouans-Sartoux !
Les enfants des écoles et collèges ont ainsi pu durant toute la semaine découvrir au travers du regard des scientifiques les œuvres de l'exposition Filiations 2 et de Machines aveugles à l'Espace de l'Art Concret et comprendre comment les artistes s'approprient les sciences.

Au collège La Chênaie le vendredi 14, les sciences ont investi l'établissement...on a pu y croiser d'apprentis scientifiques animant des ateliers pour les 6e, un bus des parfums, des chercheurs et experts de l'aérospatial, des séismes ou de l'énergie et la voûte étoilée du planétarium a fait voyager les collégiens.
Au cœur de cette édition, les enjeux climatiques. Ils ont été abordés en particulier au travers du thème de la sauvegarde de la biodiversité : lors de la balade scientifique où l'on a pu croiser des terriers de mygalomorphes ou des poux perchés au sommet des herbes prêts à bondir sur les jambes des randonneurs, à l'occasion de la projection du film « la Panthère des Neiges », hymne à la beauté du monde, et au cours d'une rencontre autour de l'impact climatique du numérique...limitons le nombre de nos terminaux numériques (téléphones, tablettes, télévision) dont l'empreinte carbone est la plus importante, peut-on en particulier retenir de cette rencontre.

Au cours de la grande journée du samedi 15 octobre, les familles sont venues nombreuses pour expérimenter la physique des châteaux de sable, se régaler de caviar de menthe, produit de la gélification du sirop, effectuer des lancements spectaculaires de leurs fusées à eau..
Escape game scientifique, visites, jeux, atelier danse autour du mouvement... autant de façons variées d'aborder avec plaisir les sciences !
Cette édition a été rendue possible grâce au soutien de nos fidèles partenaires.
De chaleureux remerciements à l'entreprise de création de parfum Azur Fragrances pour son mécénat ainsi que le restaurant le Délices des Filles pour avoir offert les repas aux bénévoles.
Et nous remercions tous les partenaires et participants : la Médiathèque de Mouans-Sartoux, la Société Française de Physique, le Centre Culturel des Cèdres, le collège La Chênaie, l'Espace de l'Art Concret, la MEAD, Terra Numerica, le centre de sauvegarde de la faune sauvage, la compagnie des Pieds Nus, les étudiants des master FOQUAL et OAM de l'Université Côte d'Azur, Thalès Alenia Space, l'ADEME, le Photo Club Mouansois, les éditions Omnisciences, l'entreprise Aepsilon, le réseau CANOPE, les Mines Paris Tech ainsi que Denis Boissin, Sandrine Cazals, Jean-Paul Thomas et Anthony Lomax.

RETRO-GAMING

RE-PLAY fête ses 10 ans

La 10e édition du Re-play festival a célébré de la plus belle des manières sa première décennie d'existence en enregistrant une foule record tout au long du week-end.
Le festival du retro-gaming avait l'accent cette année sur les années 70 à 90.
Jeux vidéos, consoles et objets devenus désormais cultes dans la culture geek et populaire ont attiré plusieurs milliers de fans, petits et grands... qui sont redevenus jeunes l'espace d'un week-end, d'un instant.
Longue vie au Re-Play Festival !

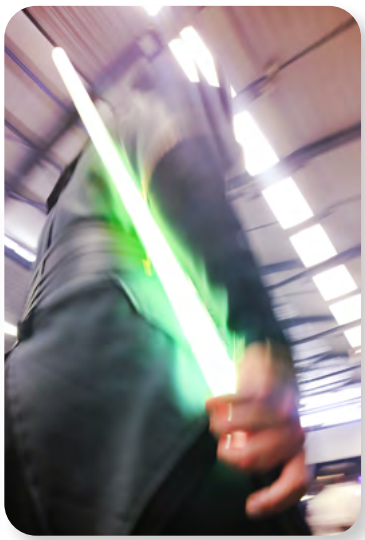

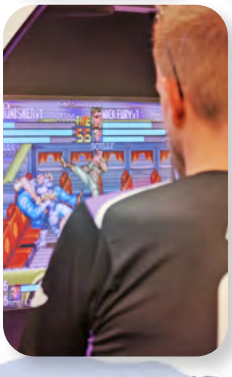

FESTIVAL DU LIVRE 2022

Le public est venu très nombreux et véritablement heureux de se retrouver dans ce rendez-vous annuel apprécié et attendu dans notre région.
Grâce à nos 300 bénévoles, aux nombreux partenaires et à toutes nos volontés réunies, nous avons renouvelé ce pari de réunir des milliers de personnes autour du livre, des débats, des films, des spectacles et nous avons réussi !
Nous avons vécu des moments exceptionnels, des rencontres formidables.

Guillaume Musso

René Fregni

François Hollande

Yasmina Khadra

AGENDA

La 39e foire aux santons jusqu'au 24 décembre

Exposition - vente
TOUS LES JOURS DE 14 H À 18 H
Médiathèque – Cinéma La Strada
Entrée gratuite
Renseignements : Tél : 04 92 92 47 24
www.centreculturedescedres.fr

AGENDA

Mouans-Sartoux
Fête de la lumière
Samedi 3 décembre 2022
à partir de 19 h
Vente de lampions (1 euro)
(Place des Anciens-Combattants)
Retraite aux flambeaux à 19 h 30
animée par le Marching Band
feu d'artifice à 20 h 30
Chocolat chaud offert à tous
Organisée par le comité des fêtes
Mouans Accueil Informations & Mouans Commerce
Avec la participation du centre culturel des Cèdres.
Infos : 04 93 75 75 16

Mouans-Sartoux
Marché de noël
dimanche 11 décembre 2022
de 10 à 18 h
sur les places du village
entrée libre
Organisé par Mouans Commerce

MOUANS-SARTOUX
Marché de Noël équitable
Samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022
Parvis de la médiathèque
10 h à 18 h
VENEZ COMPOSER VOS PANIERS DE NOËL ÉQUITABLES

MOUANS-SARTOUX
Après-midi dansant
Dimanche 13 novembre 2022
15 h - 18 h
salle Léo Lagrange

MOUANS-SARTOUX
EN NOVEMBRE,
PAS DE RIME, MAIS UN SUPER PROGRAMME À LA MÉDIATHÈQUE !!
Découvrez des jeux de société
Création d'une BD
Atelier pop-up
Reliure artisanale
Atelier philo
Lectures partagées

Spectacle audiovisuel organisé par le
DIAPOFOLIES
32e édition
Entrée gratuite
18 novembre 2022
20h30 salle Léo Lagrange
MOUANS - SARTOUX

ART DANS LA RUE...

Performance #23 du MUR de Mouans-Sartoux signée de la street-artist belge Kitsune Jolene, réalisée à l'occasion du Festival du Livre de Mouans-Sartoux « être humain ». A voir encore tout au long du mois de novembre 2022. Proposée par l'association Unwhite.it.

... ET ENTRE LES MURS

Dix ans après la première édition, Filiations 2 propose à une nouvelle génération d'artistes de dialoguer avec certaines figures «tutélaires» de la collection dans les espaces de la donation. Ces choix viennent s'enrichir de leurs propres travaux afin qu'un dialogue s'instaure au-delà de la barrière du temps et de l'espace.
Les artistes invités à participer à ce projet partagent avec l'histoire de l'abstraction et de ses ramifications des liens spécifiques.
Ils s'inscrivent dans une filiation plus ou moins naturelle, qui comme toutes les histoires de famille, se construit dans une relation plus ou moins ténue, plus ou moins directe et affirmée, mais toujours dans une recherche constante et essentielle d'autonomie.

Exposition *Filiations 2*, à voir jusqu'au 26 mars 2022 à la Donation Albers-Honegger, Espace de l'Art Concret, château de Mouans-Sartoux. Ouvert du mercredi au dimanche inclus de 13 h à 18 h.
Gratuit pour les Mouansois.
www.espacedelartconcret.fr - Tél. : 04 93 75 71 50.

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
email : papillon@mouans-sartoux.net
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.